

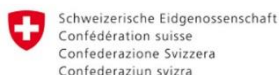


3 & 4 MAI 2019

# **ASSISES : ENFANTS ET JEUNES MIGRANTS-ES NON ACCOMPAGNES-EES A GENEVE**

Malgré les dispositifs à Genève, pour les enfants et jeunes migrants-es non accompagnés-es, de nombreuses inquiétudes et critiques sont formulées par les acteurs du terrain. Ces Assises permettront de faire le bilan des dysfonctionnements, de dégager des perspectives, des propositions et d'adopter des résolutions. D'abord nous définirons les profils des jeunes non accompagnés-es puis nous réfléchirons autour des thématiques de l'accueil, de la scolarité, de l'encadrement socio-éducatif, de la formation, de la criminalisation, de la santé, etc.

Les actes des Assises et les résolutions seront diffusés et débattus publiquement, notamment avec les autorités genevoises.



Avec le soutien du Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné

**VENDREDI 3 MAI  
19h – 22h**

**OUVERTURE DES  
ASSISES PAR LES  
AUTORITES DU CANTON  
DE GENEVE**

*suivi par deux conférences*

**LA PRISE EN CHARGE  
DES JEUNES EN  
ERRANCE AU SEIN DE  
L'ASSOCIATION  
TRAJECTOIRE (PARIS)**

*et*

**LES JEUNES  
MIGRANTS-ES NON  
ACCOMPAGNES-ES A  
GENEVE. SITUATION  
JURIDIQUE ET  
PRATIQUE.**

**SAMEDI 4 MAI  
8h30 – 17h**

**ATELIERS DE TRAVAIL  
ET ADOPTION D'UNE  
RESOLUTION  
GENERALE**

**MAISON  
INTERNATIONALE DES  
ASSOCIATIONS**

**RUE DES SAVOISES 15  
1205 GENEVE**

**RESTAURATION  
POSSIBLE SUR PLACE**

# INSCRIPTION AUX ASSISES

ENFANTS ET JEUNES MIGRANTS-ES NON ACCOMPAGNÉS-ES À GENÈVE  
VENDREDI 3 ET SAMEDI 4 MAI 2019

NOM & PRÉNOM \_\_\_\_\_

FONCTION/PROFESSION \_\_\_\_\_

ASSOCIATION (FACULTATIF) \_\_\_\_\_

E-MAIL \_\_\_\_\_

JE PARTICIPE AUX 2 ATELIERS (METTRE DEUX CROIX : UNE LE MATIN, UNE L'APRÈS-MIDI)

## MATIN

- RMNA
- EX-RMNA
- MNA EN ERRANCE
- JEUNES ADULTES

## APRÈS-MIDI

- FORMATION PROFESSIONNELLE
- ACCUEIL & HÉBERGEMENT
- JURIDIQUE-PÉNAL
- SCOLAIRE & SOCIO-ÉDUCATIF
- SANTÉ

## REPAS DE MIDI – CAFÉ LES SAVOISES (MAISON DES ASSOCIATIONS)

PLAT DU JOUR, 18 FRs SANS BOISSON. UNIQUEMENT SI LE REPAS EST PRIS SUR PLACE

- VÉGÉTARIEN
- NON VÉGÉTARIEN

➤ INSCRIPTION À RETOURNER PAR COURRIEL **AVANT LE 30 AVRIL 2019** À L'ADRESSE  
[ASSISESGENEVEINSCRIPTIONS@PROTONMAIL.COM](mailto:ASSISESGENEVEINSCRIPTIONS@PROTONMAIL.COM)

(LES CONGES SYNDICAUX SE DEMANDENT 15 JOURS A L'AVANCE)

➤ PARTICIPATION D'INSCRIPTION DE 10.- FRs ; POSSIBILITÉ DE PAYER SUR PLACE À L'ARRIVÉE OU PAIEMENT À VERSER EN AVANCE SUR LE COMPTE :

**BCGE / SSI SUISSE**

**1202 GENÈVE**

**IBAN CH75 0078 8000 R325 92617**

**IMPORTANT : AVEC LA MENTION « ASSISES MNA 2019 »**

**VENDREDI 3 MAI 19H00 – 22H00**  
**CONFERENCES - SALLE GHANDI**

- Interventions :
- Position des autorités (invitées à s'exprimer en ouverture de la conférence)
  - Trajectoires, Paris : Parmi les jeunes d'Afrique du Nord en errance à la Goutte d'Or
  - Law Clinic, UNIGE : Les jeunes migrants-es non accompagnés-es à Genève. Situation juridique et pratique
  - Discussion avec la salle

**SAMEDI 4 MAI**  
**ATELIERS ET RESOLUTION**

8h30 Accueil café & croissants au café Les Savoises  
 9h00 – 9h30 Informations et mises en place des ateliers (Salle Ghandi)

**9H30 – 12H00 ATELIERS DU SAMEDI MATIN**

| RMNA<br><i>Salle Gandhi</i>  | EX-RMNA<br><i>Salle Zazi Sadou</i> | MNA EN ERRANCE<br><i>Salle Wangari Maathai</i> | JEUNES ADULTES<br><i>Salle René Dumont</i> |
|--|------------------------------------|--|--|
| <p>À travers des échanges en groupes pour définir des profils d'enfants et de jeunes migrants-es non accompagnés-es, nous nous questionnerons sur comment agir sur et avec ces jeunes, afin de mieux cerner les situations dans lesquelles ils et elle se trouvent. Nous dégagerons ensuite des propositions formulées par des résolutions. En d'autres termes : Qui sont ces jeunes ? À quels problèmes sont-ils confrontés ? Quels blocages et quels freins font obstacles à une politique d'accueil ? Quels obstacles proviennent des autorités ? Que pouvons-nous leur offrir ? Autant de questionnements transversaux, par profil, que nous désirons soumettre aux ateliers du matin, avant de passer, l'après-midi, à des approches centrées autour de thématiques plus ciblées.</p> |                                    |  |  |

**12H30 – 13H30 REPAS DE MIDI SUR PLACE OU DANS LES ENVIRONS**

**13H30 – 15H30 ATELIERS DU SAMEDI APRES-MIDI**

| SCOLARITE & SOCIO-EDUCATIF<br><i>Salle René Dumont</i>  | FORMATION PROFESSIONNELLE<br><i>Salle Gandhi</i>  | ACCUEIL & HEBERGEMENT<br><i>Salle Zazi Sadou</i>  | JURIDIQUE - PENAL<br><i>Salle Wangari Maathai</i>   | SANTÉ<br><i>Salle Chico Mendes</i>   |
|---|---|---|---|--|
| <p>La formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18) exclut les enfants et jeunes majeurs-es non accompagnés-es. Les structures scolaires sont trop rigides pour pouvoir les intégrer. Il faut autre chose : ateliers de formation et stages d'immersion de durées modulables, entités scolaires ou d'accompagnement petites et non contraignantes, intégration de l'analphabétisme, de l'illettrisme, du post-traumatisme faisant obstacle à l'apprentissage, micro-projets liés aux lieux d'origine, transitions possibles et souples vers l'institutionnel régulier, etc.</p> | <p>Les contraintes et embûches à l'insertion professionnelle rendent impossible l'entrée en apprentissage pour la majorité des migrants-es non accompagnés-es. Quels sont ces obstacles ? Quelle volonté et quelle politique générale Genève doit-elle développer pour permettre l'accès aux formations ? Qui sont les acteurs concernés ? Quelles propositions sont formulées par les gens du terrain ?<br/>                     Les solutions proposées sont-elles efficaces et adéquates ?</p> | <p>Normes d'encadrements, questions de salubrité des lieux et conditions d'hébergements, questionnent, révoltent et placent les professionnels-les dans la frustration et le désarroi face aux enfants et jeunes migrants-es subissant ces mauvaises conditions d'accueil. Les lieux de vie des jeunes migrants-es isolés-es sont bien éloignés-es des normes prescrites pour les jeunes de « chez nous ».<br/>                     C'est dans l'échange que nous tenterons de dessiner des pistes et des propositions, en cohérence avec les différentes réalités.</p> | <p>De lourds obstacles juridiques à l'accueil sont imposés à l'entrée dans les lieux d'hébergement, pour l'évaluation de la minorité (âge) : empreintes digitales, photo, acte de naissance, analyse osseuse, procédures dites Dublin. S'ajoutent à cela des expulsions du pays pratiquées en catimini, des arrestations, etc. Répression et marginalisation réduisant à néant la protection de l'enfance. Une dureté fondée sur une législation migratoire très limitative, doublée d'une exécution des lois et règlements restrictive et de pratiques policières correspondantes.</p> | <p>Les parcours, les routes migratoires et les conditions d'accueil posent de véritables défis de santé publique : consommation de substances, maladies et infections sexuellement transmissibles, pathologies et traumatismes liés à l'errance et à la précarité. Comment faciliter l'accès aux soins, accompagner les jeunes, mettre la santé au cœur de la relation éducative ? Quels sont les besoins, quelles expériences ont été tentées, comment faire évoluer nos pratiques face à ces enjeux ? Échangeons nos expériences pour construire des solutions entre soignants, accompagnants, travailleurs sociaux, traducteurs, patients, etc.</p> |

**15H30 – 16H00 PAUSE**

**16H00 – 17H00 PLENIERE - SALLE GHANDI : DEBAT ET ADOPTION D'UNE RESOLUTION GENERALE ISSUE DES ATELIERS**

**17H00 APERITIF DE CLOTURE AU CAFE SAVOISES (MAISON DES ASSOCIATIONS)**